

L'Education Nationale doit respecter les droits des élèves en situation de handicap

La crise sanitaire qui frappe notre pays depuis le printemps dernier a eu pour conséquence le creusement des inégalités entre les élèves sur l'ensemble du territoire.

L'école de la république, souvent pointée du doigt pour sa difficulté à endiguer la reproduction des inégalités sociales, accuse donc le coup. Si la fracture numérique a bien été évoquée et des solutions mises en place pour y remédier, le silence du Ministère de l'Éducation Nationale est assourdissant sur l'absence de dispositifs compensatoires pour les élèves porteurs de handicap.

Aujourd'hui, dans le département de l'Hérault, cela concerne **des centaines d'élèves** en situation de handicap ou bénéficiant d'une orientation dans un établissement médicosocial :

- 143 élèves dans l'attente d'une aide humaine (AESH)
- Au moins autant d'élèves privés de leur aide humaine (absence non-remplacée)
- Plusieurs centaines d'élèves en attente d'une place dans une classe adaptée à leur handicap (ULIS)
- Plusieurs centaines d'élèves en attente d'une place dans un établissement médicosocial (IME, ITEP)
- Plusieurs mois d'attente pour recevoir un ordinateur de la plateforme "Handisco"

Les solutions existent :

- Recruter un nombre d'AESH suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins ainsi que le remplacement
- Ouvrir un nombre suffisant de dispositifs ULIS lors de la carte scolaire 2021 dont le budget est actuellement en train d'être voté
- Que les collectivités locales élaborent un plan d'urgence pour la construction et l'implantation d'instituts spécialisés (IME-ITEP) sur les 5 prochaines années

Que la situation se détériore année après année, pire, qu'on la passe sous silence est indigne et doit alerter chacun.e d'entre-nous. L'UNSA Education de l'Hérault, le syndicat des enseignants et les Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN 34) dénoncent cette situation qui ne fait pas honneur à notre institution et invite chaque citoyen à signer la pétition et à la partager largement

[Pétition pour le respect des droits des élèves en situation de handicap](#)

<http://chnng.it/n8KLVX5PgF>

Montpellier, le 26 novembre 2020